

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE LA GEOGRAPHIE DES VOTES AUX ELECTIONS INTERNES DE L'UMP ?

Déjà publiés

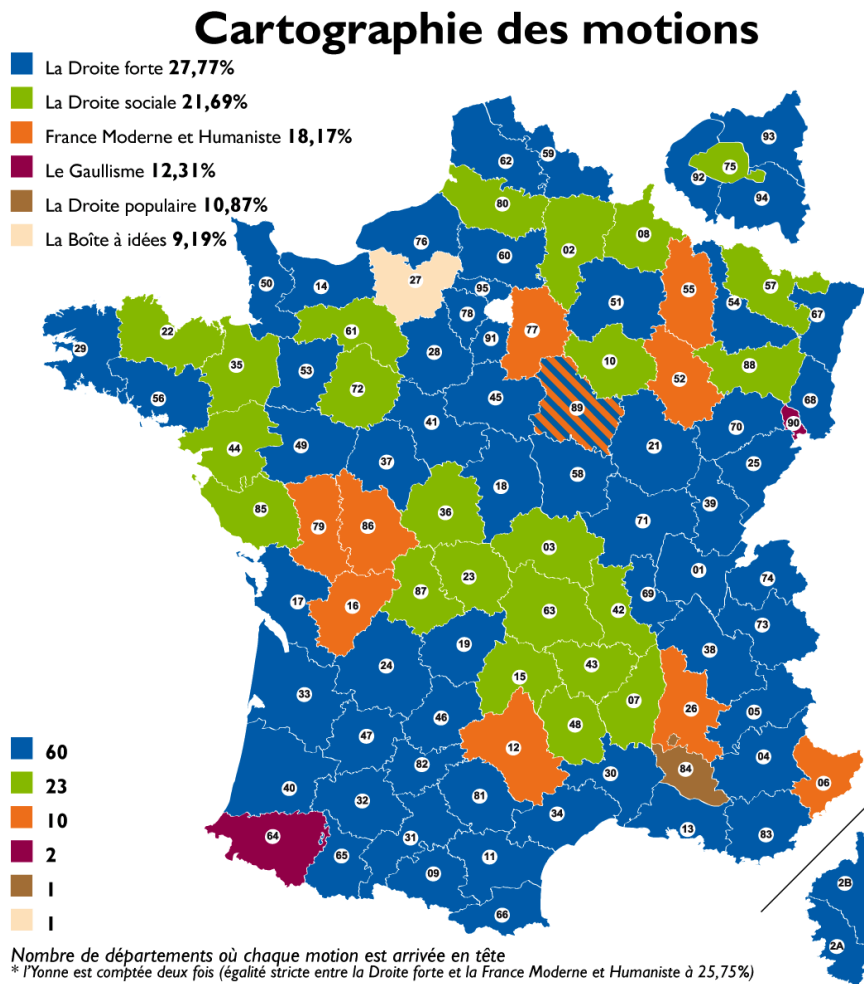
- » N°72 : Les Français et les sondages lors de la séquence électorale de 2012
- » N°71 : L'impact électoral des candidatures féminines, de la diversité et du cumul des mandats sur les résultats du PS aux dernières législatives
- » N°70 : Ces villes que le FN pourrait conquérir lors des municipales de 2014
- » N°69 : Les Français face à la hausse des carburants
- » N°68 : Les Français et le football
- » N°67 : Le vote des musulmans à l'élection présidentielle
- » N°66 : Analyse sur le profil des candidats aux élections législatives 2012
- » N°65 : La mémoire politique des sondés : amnésie, contrevérités et postures rétroactives
- » N°64 : Analyse électorale sur la géographie du vote Front de Gauche au premier tour de l'élection présidentielle
- » N°63 : Permanences et mutations des géographies du vote Sarkozy et socialiste entre 2007-2012
- » N°62 : Analyse sur le vote en fonction de la distance aux grandes agglomérations

Retrouvez tous les Ifop Focus sur www.ifop.com.

» Par-delà les débats et les polémiques sur l'affrontement Copé/Fillon, l'Ifop a choisi de s'intéresser à l'autre vote, celui des motions dont les résultats sont, eux, non contestés et qui permet de mesurer l'orientation politique des adhérents de l'UMP. Comme l'indique le taux de participation de près de 52%, les adhérents semblent avoir voulu participer de pleine dimension à ce second scrutin (168 833 votants) et prendre leur part dans l'orientation idéologique de leur parti puisque seuls 7688 d'entre eux ont choisi de voter pour aucune motion (soit 4,55% des votants), comme le permettait le bulletin de vote.

I- Géographies électorales des différentes motions

La carte suivante, réalisée en partenariat avec *La Lettre de l'opinion*, présente les vainqueurs de chacune des 6 motions qui se sont présentées aux suffrages des adhérents dans les départements métropolitains.



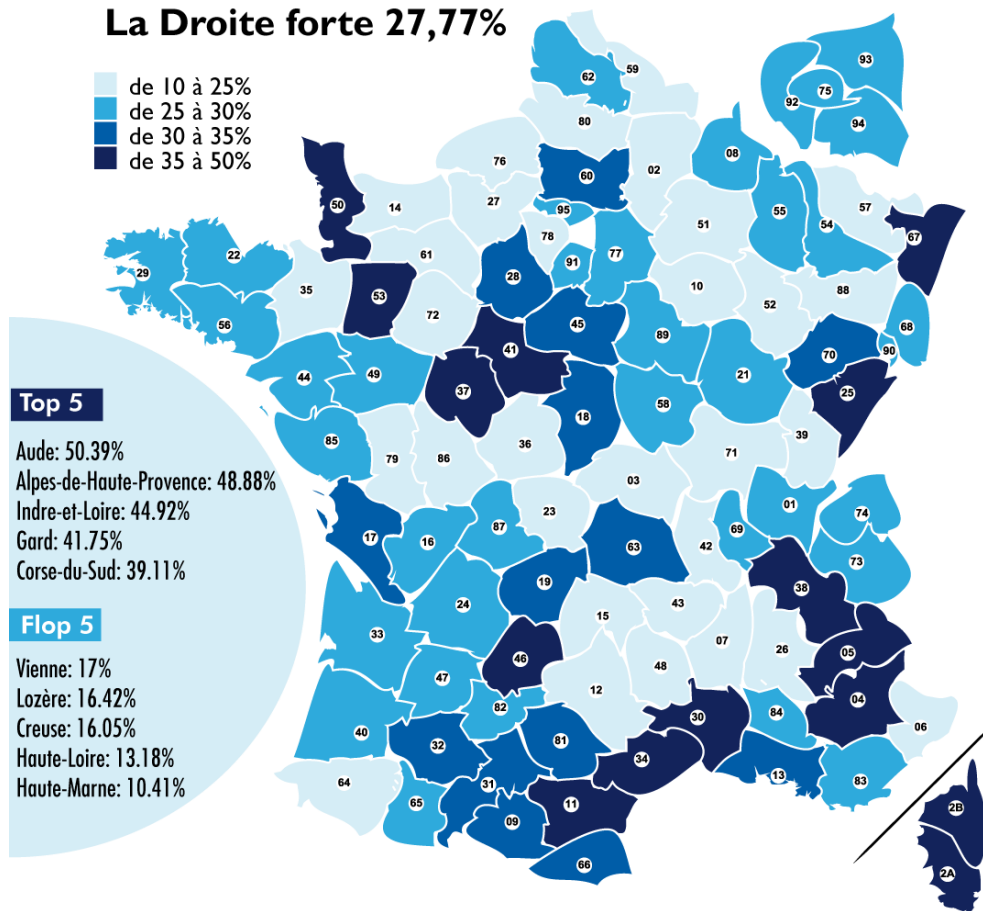
Seule une motion, « la Boîte à Idées », ne dépasse pas les 10% requis pour être un mouvement officiel au sein de l'UMP. Cette initiative militante soutenue par de nombreux ténors de l'UMP (Alain Juppé, Bruno Le Maire, Nathalie Kosciusko-Morizet, Edouard Balladur, Benoist Apparu et Chantal Jouanno avant qu'elle ne quitte l'UMP pour l'UDI) obtient 9,2% des voix. Elle est en tête dans le département de l'Eure (27%), celui de l'ancien ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire qui n'avait pas pris parti pour Copé ou pour Fillon après avoir échoué à recueillir le nombre de parrainages nécessaire pour briguer lui-même la présidence de l'UMP. Le décryptage et l'analyse des résultats des cinq autres motions, réalisée à partir d'une cartographie effectuée par *La Lettre de l'opinion*, sont riches d'enseignements.

La Droite forte

C'est la grande gagnante du scrutin : avec 27,8% des voix, la Droite forte arrive en tête dans 60 départements en métropole. Plus que les autres motions, elle bénéficie d'un véritable équilibre territorial puisqu'elle est en tête dans 37 départements qui ont choisi Jean-François Copé et 23 qui ont préféré François Fillon, parmi lesquels la Mayenne (62,4% pour Fillon, 39% pour la Droite forte), le Haut-Rhin (60,1% pour Fillon et 29% pour la Droite forte) ou les Yvelines, fief de Valérie Pécresse (59,3% pour François Fillon et 23,3% pour la Droite forte). Portée par trois jeunes secrétaires nationaux de l'UMP, non parlementaires, revendiquant haut et fort leur sarkozysme, cette motion a rencontré un large écho auprès d'une base militante encore très largement attachée à Nicolas Sarkozy.

Pour pallier leur déficit d'implantation et le peu de soutiens parmi les barons locaux, les leaders de cette motion ont su combiner une forte visibilité médiatique (nourrie et alimentée par la mise en avant de propositions choc et polémiques : quotas de journalistes de droite sur le service public, interdiction des grèves pour les enseignants...) avec une vraie campagne de terrain scandée par de très nombreux déplacements et réunions publiques partout en France. Cette stratégie et le fait de s'être présentés comme les gardiens fidèles du sarkozysme (le choix du titre de la motion renvoyant au slogan de la campagne présidentielle, symbolisant cette filiation) ont été payants et particulièrement dans les fédérations qui n'étaient pas « tenues » par une personnalité où une figure nationale. L'observation de la carte des motions arrivées en tête est de ce point de vue assez instructive. Elle fait en effet apparaître que la Droite forte s'est imposée comme la première motion dans une grande majorité des départements et que la plupart des fédérations où elle n'est pas en tête correspondent aux fiefs des autres leaders des motions ou de leurs principaux soutiens. C'est le cas de trois des quatre départements de Poitou-Charentes acquis à Jean-Pierre Raffarin, de la Haute-Marne de Luc Chatel, de la Meuse de Gérard Longuet, de l'Aveyron d'Yves Censi ou bien encore de la Drôme d'Hervé Mariton, autant de fédérations ayant placé la motion la France Moderne et Humaniste en tête, motion parrainée et emmenée par ces personnalités. On retrouve le même phénomène dans les départements auvergnats, où la Droite sociale de Laurent Wauquiez l'a emporté, mais également dans le Vaucluse, bastion de la Droite populaire, ou dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Territoire de Belfort, où l'assise respectivement de Michèle Alliot-Marie et de Damien Meslot ont permis à la motion gaulliste d'y virer en tête. A l'inverse, dans la grande majorité des autres départements, l'équation et l'assise personnelles des dirigeants locaux n'ont pas été suffisamment fortes pour contrer le phénomène Droite forte qui s'est ainsi imposé, dans un grand nombre de départements, en s'adressant à des militants restés profondément sarkozystes et en jouant la carte de la base contre les notables.

La Droite forte 27,77%



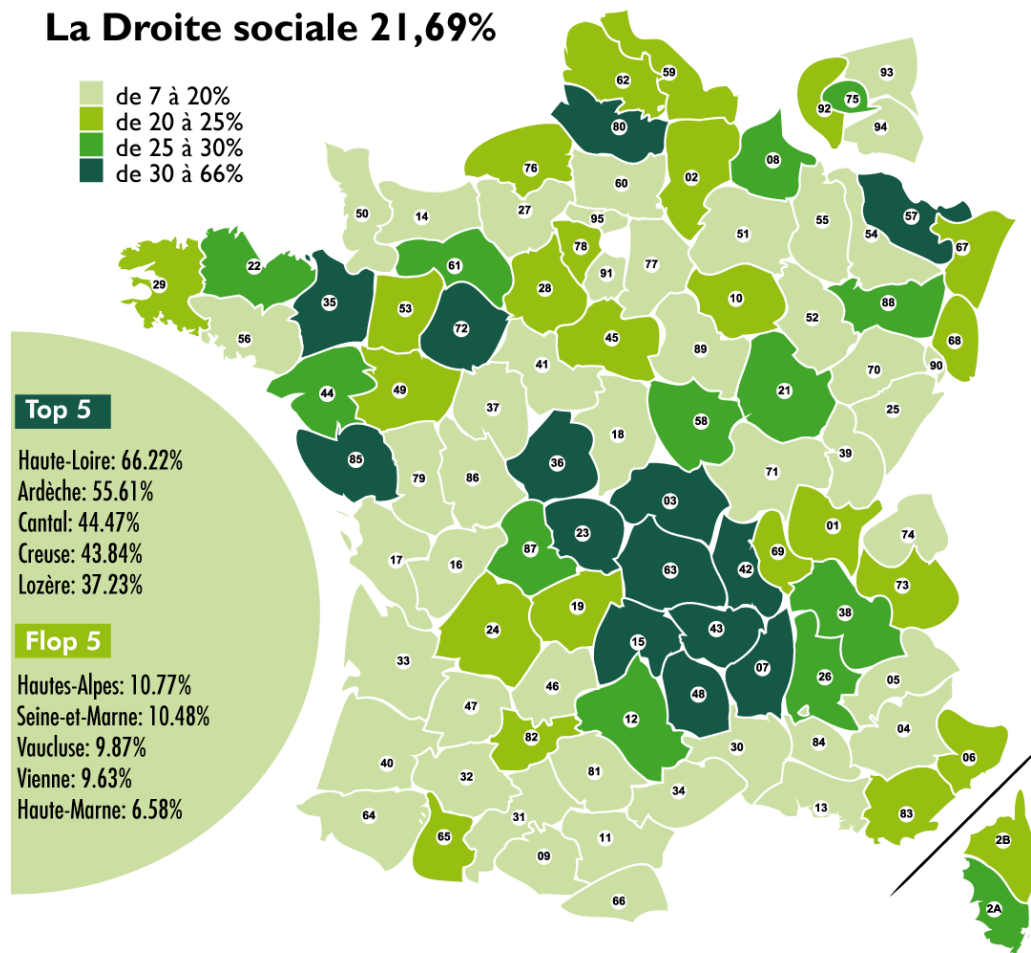
Dans le détail, la Droite forte, seule motion à obtenir plus de 10% dans tous les départements, réalise de très bons scores dans le quart sud-est de la France, malgré l'implantation de la Droite populaire dans ces territoires, traditionnellement ancrés à droite (50,4% dans Aude, 37,5% dans l'Hérault, 41,8% dans le Gard, plus de 38% en Corse). Mais également - et c'est plus inattendu - dans la Manche (plus de 36,5%), en Indre-et-Loire où est implanté Guillaume Peltier, porteur de la motion (près de 45%), dans l'Isère (38,6%), le Bas-Rhin (37%), en Charente-Maritime (33,9%), dans le Morbihan (26,08%), en Gironde (26,42%) ou dans le Loir-et-Cher (36,5%).

La Droite sociale

La motion portée par Laurent Wauquiez, fidèle de François Fillon qui l'avait choisi avec Valérie Pécresse pour figurer sur son ticket pour la présidence de l'UMP, est l'autre gagnante du scrutin. Son succès est plus localisé, comme l'illustre la carte ci-dessous qui révèle l'influence du député-maire du Puy-en Velay, autour de son fief de Haute-Loire (plus de 66% des voix). Ainsi, La Droite sociale est en tête dans les trois autres départements auvergnats : plus de 37% dans l'Allier, plus de 34% dans le Puy-de-Dôme, près de 45% dans le Cantal et même dans un cercle plus élargi : Haute-Vienne (27,6%), Creuse (43,8%), Indre (33,6%), Loire (36,3%), Ardèche (55,6%) et Lozère (37,2%).

Dans l'Ouest, terres fillonistes (sauf les Côtes-d'Armor) et traditionnellement favorables à la démocratie chrétienne, la Droite sociale est en tête, que ce soit en Ille-et-Vilaine (32,5%), en Loire-

Atlantique (plus de 29%) ou en Vendée (près de 35,8%). Enfin, la Droite sociale a pu compter sur Paris (28,6%) en arrivant deux points devant la Droite forte dans la plus grosse fédération en nombre d'adhérents (pro-Fillon). Cette motion arrive également en tête dans quelques départements de l'Est comme chez François Baroin dans l'Aube (22,7%), dans les Vosges (29,9%) ou les Ardennes (28,6%). Au delà, la Droite sociale peine à s'implanter véritablement dans un grand quart Sud-Ouest comme dans le Sud-Est de la France, qui contraste avec les scores élevés obtenus dans le Massif Central.



Cette forte capacité de rayonnement de Laurent Wauquiez dans les départements voisins de son fief n'est pas sans rappeler un phénomène similaire observé lors des primaires du PS, où François Hollande et Arnaud Montebourg avaient, eux aussi, bénéficié d'une prime dans les départements situés à proximité de leur bastion respectif. Tout se passe donc comme si le *friend and neighbor's effect* (effet d'amitié locale) fonctionnait encore davantage lors d'élections locales. La propension à voter, par-delà les considérations idéologiques, pour un candidat du cru ou implanté dans la région, est amplifiée dans ce type d'élection où le corps électoral est plus réduit, où la proximité du candidat avec ses électeurs potentiels (qui sont des militants de son département ou des départements voisins) est plus étroite et où les divergences idéologiques sont moins prononcées que dans une élection nationale, ce qui rend plus aisé le fait de choisir de voter pour le candidat local.

Au total, si l'influence régionale de Laurent Wauquiez concourt puissamment à structurer la géographie électorale de cette motion, l'assise de la Droite Sociale renvoie, avec certes des exceptions et des imperfections, peu ou prou à la carte de la France pro-européenne. Les référendums de Maastricht et de 2005 avaient donné à voir une géographie très particulière

opposant les espaces euro-sceptiques aux territoires plus ouverts et favorables à la construction européenne. Parmi ceux-ci se distinguaient les régions catholiques : Bretagne, Pays de la Loire, Sud et Est du Massif Central, toute une partie de Rhône-Alpes et l'Alsace-Moselle. A cela s'ajoutait Paris. On constate que bon nombre de ces départements figurent parmi les principales zones de force de la motion de la Droite sociale, qui a donc puisé une bonne partie de ses forces dans cette matrice catho-pro-européenne, dont Laurent Wauquiez est lui-même issu.

Sur les 23 départements où Laurent Wauquiez est en tête, le vote pour le Président est logiquement majoritaire pour François Fillon dans 19 d'entre eux. Ainsi, seuls 4 départements échappent à cette règle : la Haute-Vienne (à 50,93%), les Côtes-d'Armor (à 51,33%), le Puy-de-Dôme (à 52,37%) et la Loire (à 53,32%) ont préféré Jean-François Copé.

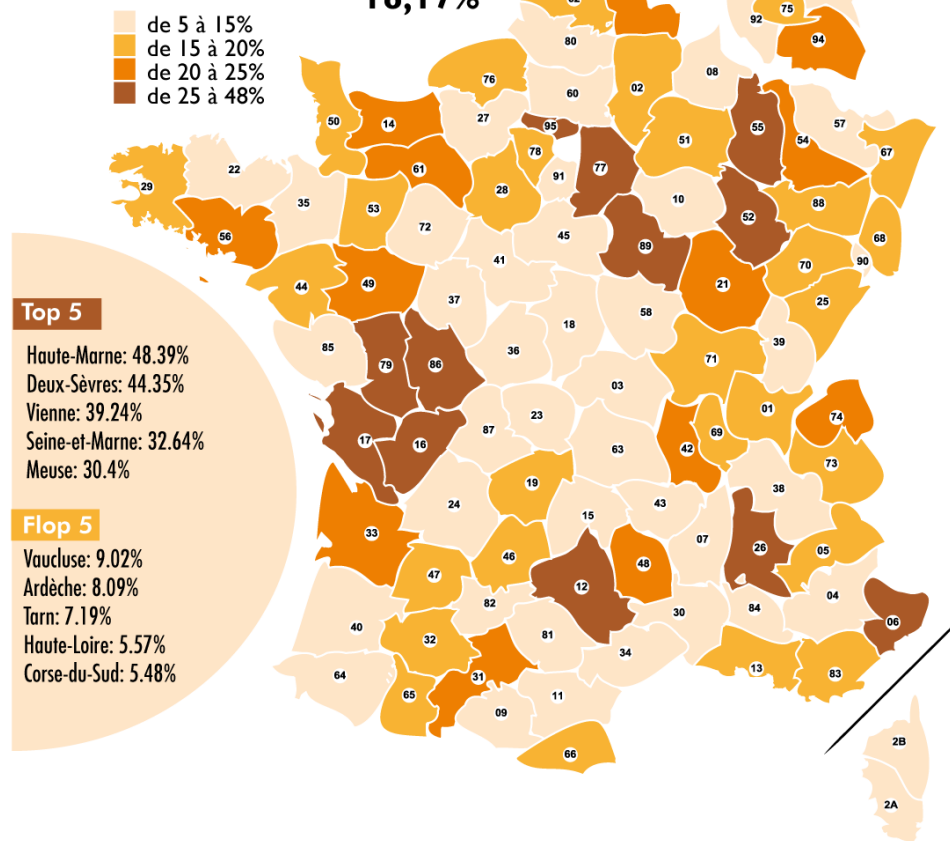
La France Moderne et Humaniste

Véritable composante idéologique fondatrice de l'UMP en 2002, la motion emmenée par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le radical Jean Léonetti, l'ancien UDF, Marc-Philippe Daubresse, et les numéros deux et trois du ticket Copé (Luc Chatel et Michèle Tabarot), termine sa campagne par un score certes honorable (18,2%) mais pourtant décevant pour ses tenants qui pouvaient prétendre à mieux. Fusion des initiatives de Raffarin et de Chatel (les libéraux), cette motion avait le soutien de 104 parlementaires, et aurait logiquement dû voir son maillage d'élus répartis sur le territoire national lui profiter électoralement.

C'est certes le cas pour Luc Chatel, député-maire de Chaumont en Haute-Marne, département où la France Moderne et Humaniste obtient son meilleur score avec 48,4% des suffrages. Et il n'est pas anodin que ce soit dans ce département que trois motions réalisent leur score le plus mauvais : la Droite forte (10,4%), la Droite sociale (6,6%) et la Droite populaire (4%) ! C'est le cas aussi pour le département de Jean-Pierre Raffarin, la Vienne, troisième meilleur département pour la France moderne et humaniste qu'il défendait. L'influence de l'ancien Premier ministre se retrouve dans toute la région Poitou-Charentes, que ce soit dans les Deux-Sèvres (motion en tête et deuxième meilleur score au niveau national avec 44,4%), en Charente (en tête avec 29,9%), ou en Charente-Maritime chez Dominique Bussereau (28,2% mais en deuxième position derrière la Droite forte...). C'est le cas aussi de la Drôme du cosignataire Hervé Mariton qui place en tête sa motion avec 30,1% des voix, dans un département filloniste à plus de 55%, et dans les Alpes-Maritimes avec Jean Léonetti (26,8%) où François Fillon obtient près de 60%. Dernier département où Fillon et la France Moderne et Humaniste sont en tête, la Meuse, terre d'élection de Gérard Longuet, avec respectivement 57,1% et 30,4%. Sur les 7 autres départements où cette motion est en tête (sur un total de 10), c'est Copé qui l'emporte de près de 53% pour les Deux-Sèvres jusqu'à plus de 78% en Seine-et-Marne, département de Jean-François Copé et de Franck Riester, signataire de la motion humaniste.

France Moderne et Humaniste

18,17%



Si comme on l'a vu, le vote en faveur de la Droite Sociale s'est assez bien inscrit dans la géographie de la démocratie-chrétienne et du courant pro-européen, ce n'est pas du tout le cas pour le vote pour la motion la France moderne et humaniste, qui se revendiquait pourtant explicitement de cet héritage et de cette tradition. La cartographie de cette motion ne renvoie à aucune carte connue. Elle agrège sans grande cohérence des zones de tradition politique très contrastée et de culture très variée car cette géographie semble avant tout construite par l'addition des fiefs locaux plus ou moins étendus de ses nombreux soutiens et parrains.

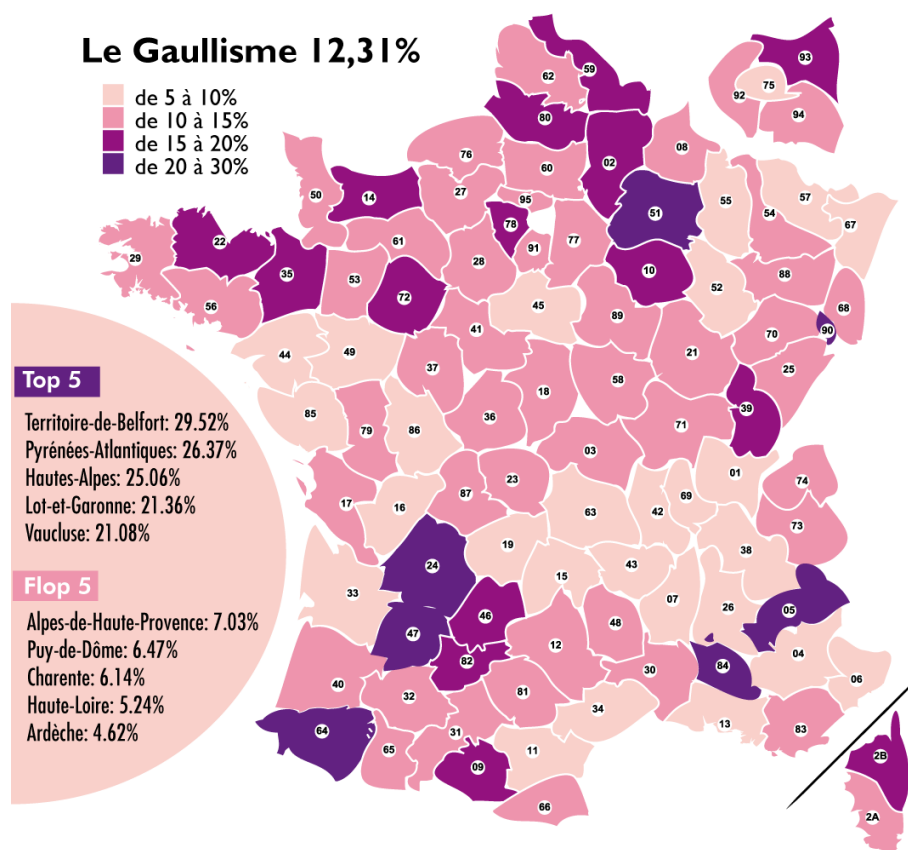
Le Gaullisme

Selon Laurent de Boissieu, journaliste politique à La Croix, « en 2002, à sa création, la base militante de l'UMP était essentiellement issue du RPR. Dix ans après, le score de la motion « Gaullistes en Mouvement » (12,3%) constitue donc un échec au regard des personnalités qui la soutenaient, en particulier Michèle Alliot-Marie, ultime présidente du RPR, et les anciens présidents de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, et du Sénat, Gérard Larcher. Dans 27 fédérations, dont celle de la Corrèze (9,8%) de Jacques Chirac, les « gaullistes de l'UMP » ne dépassent pas le seuil des 10% des suffrages exprimés. En métropole, la motion n'est en tête que dans deux fédérations : le Territoire de Belfort (29,5%), où elle est soutenue par le député Damien Meslot, et bien entendu les Pyrénées-Atlantiques (26,4%), terre d'élection de Michèle Alliot-Marie ». Dans ces deux départements où la motion « Gaullistes en Mouvement » est en tête, c'est François Fillon qui l'emporte. Très largement dans le Territoire de Belfort, à 63,35%, et à 52,38% dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les Gaullistes réalisent également un bon score dans le département droitier du Vaucluse (21,1%) grâce au parrainage du nouveau député Julien Aubert et dans les Hautes-Alpes (25,1%) alors que le

département voisin des Alpes-de-Haute-Provence n'offre que 7% pour cette motion... Autres bons score en Dordogne (deuxième avec 20,6%) ou encore dans le Lot-et-Garonne, avec 21,4%. Dans la Marne, avec le soutien de la députée Catherine Vautrin signataire de ce texte, les Gaullistes réalisent 20,8% des suffrages.

Cette motion tire également son épingle du jeu dans deux départements franciliens : dans les Hauts-de-Seine de Roger Karoutchi où les Gaullistes prennent la troisième place avec 14,9% derrière la Droite forte et la Droite sociale et dans les Yvelines où, représentés par Gérard Larcher, ils obtiennent 16,8% et montent également sur la troisième marche du podium.



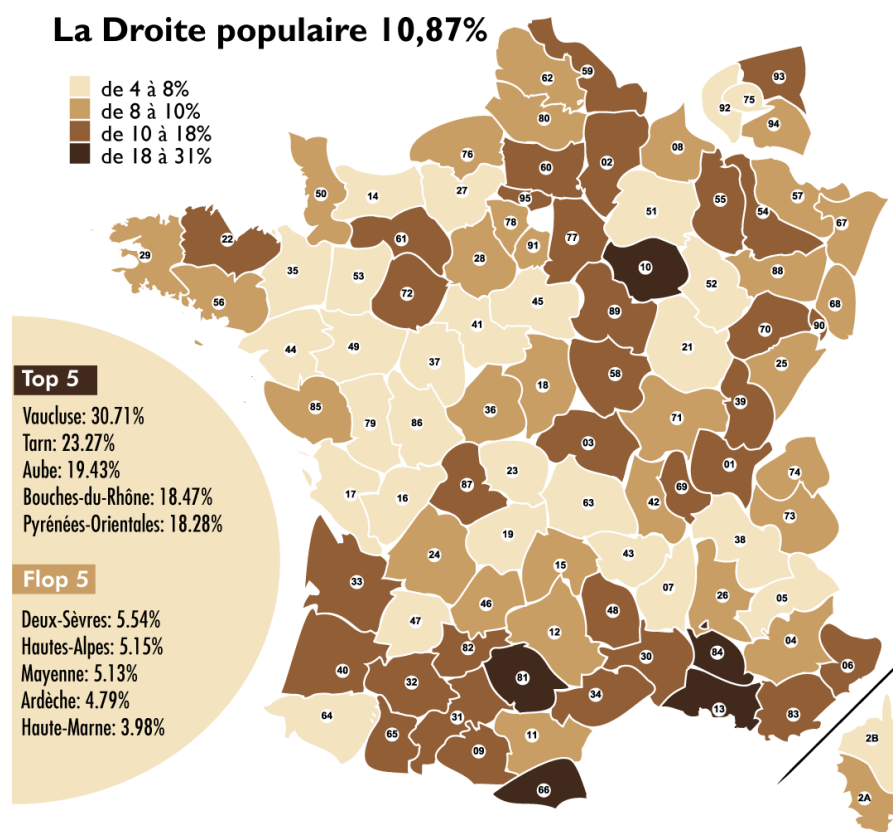
Au total, on le voit, le vote en faveur de cette motion a été très fortement structuré par l'implantation de ses principaux soutiens. Et la carte ainsi dessinée n'a plus grand chose à voir avec la géographie historique du courant gaulliste. Si l'on compare avec la carte du vote en faveur du Général au premier tour de l'élection présidentielle de 1965 par exemple, il manque à l'appel, par exemple, à l'ouest les très gaullistes départements de la Manche, du Morbihan ou de la Vendée et à l'est les fiefs du Bas-Rhin, de la Moselle, de la Meuse ou bien encore de la Haute-Marne (où est située la commune de Colombey-les-deux-Eglises). A l'inverse, bon nombre de départements du sud-ouest (comme le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la Dordogne ou bien encore l'Ariège) et du sud-est (le Vaucluse), qui apparaissent comme les fédérations les plus favorables à cette motion, sont historiquement des terres de mission pour le courant gaulliste et avaient très peu voté pour le Général de Gaulle en 1965.

Le relativement faible score de cette motion (tiré localement par l'influence de grands élus) et la non-concordance de son implantation avec la géographie historique du gaullisme renseignent bien sur la perte d'influence de ce courant de pensée au sein des adhérents de ce parti pour qui le gaullisme, plus de quarante ans après la disparition du Général, n'est apparemment plus la référence.

La Droite populaire

La motion portée par Thierry Mariani ferme la marche des motions qui franchissent les 10%, le résultat plancher pour être considéré comme un mouvement interne à l'UMP. Ainsi, les membres de la Droite populaire pourront bénéficier de représentants dans les instances du parti. Le collectif qui comptait 42 députés lors de sa création en juin 2010 par Thierry Mariani et Lionnel Luca, n'a été parrainé que par 18 parlementaires en octobre 2012, quelques mois après des législatives compliquées pour ce courant et au cours desquelles les Français ont élu 19 députés membres de la Droite populaire... Quoi qu'il en soit, la motion peut se réjouir d'avoir dépassé les 10% avec 1308 voix.

Dans les faits, si la motion n'a pas bénéficié du succès auquel on pouvait s'attendre, c'est d'abord à cause du décrochage de son propre électorat concentré dans le sud-est de la France. La Droite populaire ne se distingue en se plaçant en tête que dans le département du Vaucluse (30,7%), ancien fief de Thierry Mariani, et qui a choisi Jean-François Copé avec 68,8% des voix.



Mais sur le reste du pourtour méditerranéen, cette motion n'a pas réussi de réelle percée du fait de la forte concurrence de la Droite forte. Les 18,5% recueillis dans les Bouches-du-Rhône ou les 18,3% dans les Pyrénées-Orientales ne sont que de maigres trophées qui cachent les lourdes déceptions cévenoles, gardoises (11,7% en Lozère, 17% dans le Gard), maralpines (15,9%), ou encore varoises (13,4%). Dans le quart nord-ouest de la France, historiquement plus réfractaire à tout sensibilité droitière et où elle n'a guère fait campagne, la Droite Populaire n'est pas parvenue à décoller en Mayenne (5,1%), Loir-et-Cher (6%), Ille-et-Vilaine (6,1%) ou Indre-et-Loire (6,7%).

Côté succès, on peut citer le Tarn de Bernard Carayon (26,3%) traditionnellement très « droitier » qui place sa motion en seconde position, derrière la Droite Forte (avec près de 34%). Autres éléments de satisfaction, l'Aube, où est implanté un de leurs députés, Nicolas Dhuicq, avec près de 20% ou d'une manière plus large la France de l'Est (du Nord à l'Allier où la Droite populaire dépasse le seuil des 10%). Dans la France du sud-ouest, en revanche, les Gaullistes barrent la route à la Droite populaire.

Au terme de ce tour d'horizon des résultats des différentes motions sur le territoire se dégagent les enseignements suivants :

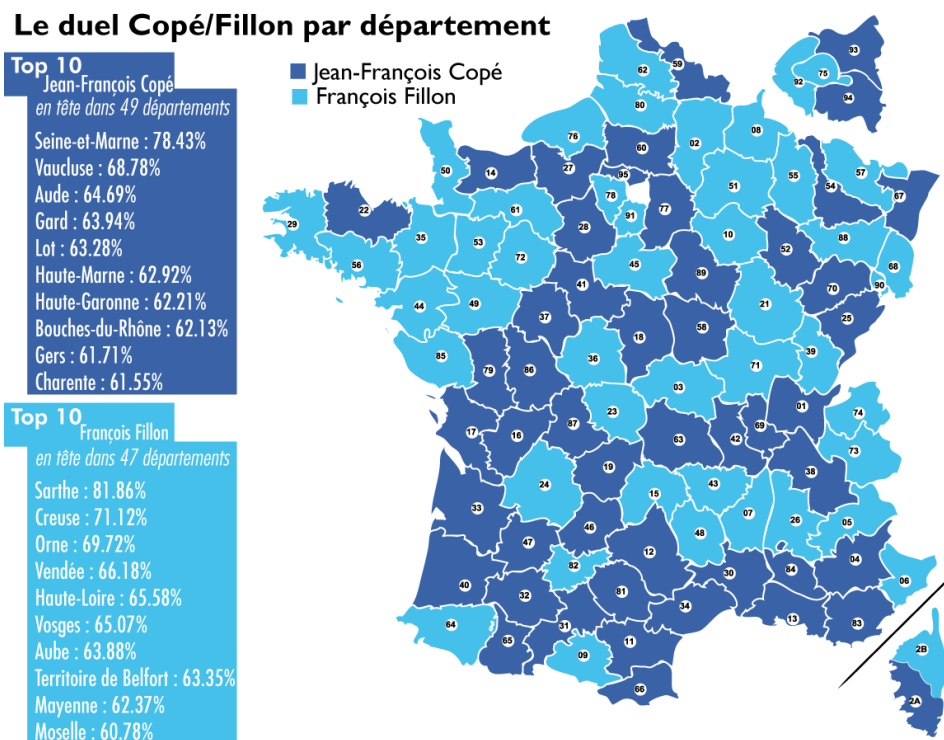
- Le premier enseignement est l'effacement assez manifeste des anciennes familles de la droite. La fusion entre l'aile libérale et les humanistes qui ont décidé de se présenter sous une même bannière, celle de la France Moderne et Humaniste, n'a pas pour autant permis de s'imposer dans toutes les zones occupées jadis par l'UDF et DL, dont bon nombre des transfuges de 2002 ont pourtant contribué à la constitution de l'UMP et se sont regroupés dans cette motion. De la même façon, la motion gaulliste réalise un résultat très moyen. Si l'on ajoute le score de cette motion à celui de la famille centriste et libérale, on obtient moins d'un tiers des adhérents alors que ces deux motions regroupaient pourtant dans leurs composantes les anciens du RPR, de Démocratie Libérale et de l'UDF pour certains.
- Ensuite, une volonté forte de renouvellement politique se fait jour parmi les adhérents. Si l'on additionne schématiquement les « anciens » (France Moderne et Humaniste, Gaullistes et Droite Populaire) on obtient un total de 41% tandis que les « jeunes » (Droite forte, Droite sociale et Boite à Idées) totalisent 59%. Parmi les motions qui prendront leur place dans les instances de l'UMP, les deux arrivées en tête, la Droite forte et la Droite sociale, bénéficient ainsi d'une prime à la jeunesse et au renouvellement.
- Troisième enseignement : un poids des élus à géométrie variable. Si comme on l'a vu, le rôle prescripteur des notables locaux et nationaux fonctionne encore dans certains départements (et constitue dans de nombreux cas un élément de structuration de la géographie des votes des différentes motions), le nombre de fédération « tenues » par un grand élu est très minoritaire, ce qui donne bien souvent à la cartographie de plusieurs motions un aspect très décousu et disparate. Dans les très nombreux interstices laissés vacants par l'absence de *leadership* local, la Droite forte s'est engouffré et a raflé la mise en surfant sur le fort attachement au sarkozysme de la base militante. Ce constat du relativement faible pouvoir de prescription de bon nombre de barons locaux, tiré de l'analyse cartographique, est corroboré par Laurent de Boissieu, qui constate un fort décalage entre le score des motions et le nombre de parlementaires qui les soutenaient. Il souligne ainsi le fait que « *la motion la plus à gauche (« France Moderne et Humaniste ») a rassemblé 39% des parrainages de parlementaires mais n'a obtenu que 18% des voix. Symétriquement, « La Droite forte » a récolté 28% des voix mais n'a totalisé que 8% des parrainages de parlementaires ».*

II- Quels enseignements tirer des résultats du duel Copé/Fillon ?

Un duel non réductible à l'opposition entre l'aile droite et l'aile gauche du parti

A l'issue de cette campagne, de nombreux commentateurs et responsables politiques ont fait le constat d'un clivage très marqué entre deux droites, dont la cohabitation au sein de l'UMP serait de plus en plus difficile. Cette opposition aurait été synthétisée lors de l'élection à la présidence de l'UMP qui aurait vu s'affronter une aile modérée derrière François Fillon et les tenants d'une droite décomplexée et « droitisée », rassemblés autour de Jean-François Copé. Pour notre part, nous n'adhérons que très partiellement à ce scénario car l'analyse précise des propos des deux protagonistes durant la campagne démontre que sur bon nombre de sujets importants (Europe, réduction des déficits, politique économique, questions régaliennes), leurs positions étaient très proches. Des différences de sensibilité existent évidemment, l'un et l'autre n'ont pas choisi de s'exprimer sur le même ton et dans les mêmes termes et n'ont pas accordé la même place aux mêmes sujets, mais les différences ne sont pas aussi importantes que certains ont voulu le dire.

A cela s'ajoute (pour venir brouiller davantage la vision d'un affrontement droite modérée / droite décomplexée) le fait que les deux candidats ont recruté des soutiens dans toutes les familles de l'UMP. La division entre fillonistes et copéistes n'a pas constitué une parfaite ligne de partage des eaux entre centristes et droitiers, loin s'en faut. Même si des tendances se sont dessinées, chacun des deux camps a ainsi pu aligner des modérés et des tenants d'une droite plus musclée parmi ses principaux soutiens. La carte des votes Fillon/Copé est de ce point de vue assez parlante.

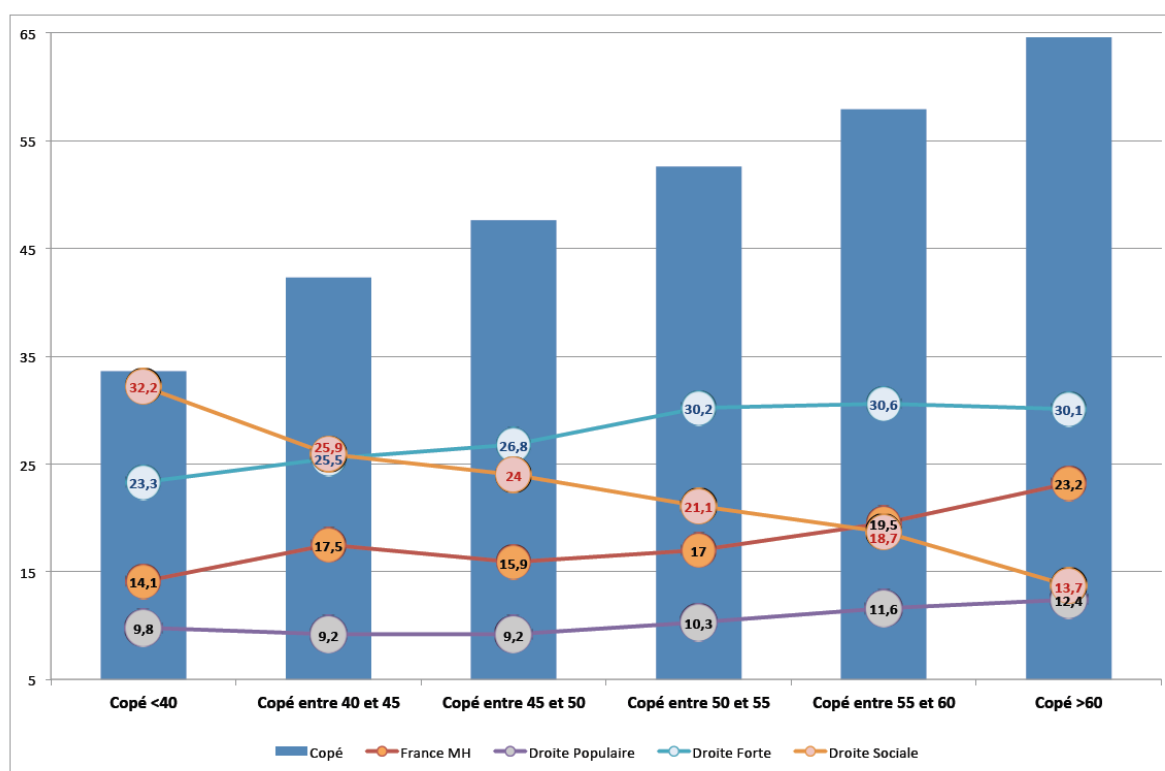


Une lecture schématique et rapide permet certes d'opposer un littoral méditerranéen très droitier, acquis à Jean-François Copé à une France de l'Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire et une partie de la Basse-Normandie) modérée ayant préféré François Fillon. Mais ce modèle explicatif ne fonctionne que partiellement. En effet, si le maire de Meaux s'impose dans les départements du grand pourtour francilien, où l'influence du FN est forte, dans l'Est Intérieur (Picardie, Champagne-Ardenne), c'est l'ancien premier Ministre qui vire en tête dans des zones, pourtant elles-aussi très droitisées.

Inversement, Jean-François Copé devance son rival dans la plupart des départements du grand quart sud-ouest (Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées), territoires de tradition modérée. Enfin, dans le Nord-Pas de Calais et en Alsace, chaque candidat remporte un des deux départements de la région, signe que le choix des militants n'a pas été dicté par une règle simple et univoque...

Le graphique suivant qui met en regard le vote pour Jean-François Copé et le score des motions dans les différents départements permet d'affiner l'analyse et de voir que si certaines des tendances se dessinent, elles ne sont pas toutes massives et ne vont pas toutes dans le sens attendu...

Evolution du score des différentes motions en fonction des résultats de Jean-François Copé dans les départements



On constate en effet une corrélation positive entre le vote Copé et le vote en faveur des motions de la Droite forte et de la Droite populaire. C'est dans les départements les plus copéistes que ces deux courants droitiers ont, en moyenne, enregistré leurs meilleurs résultats. Inversement, les fiefs fillonistes ont moins voté que la moyenne pour ces deux motions : 9,8 % pour la Droite populaire et 23,3 % pour la Droite forte dans les fédérations où François Fillon atteint ou dépasse 60 %.

Mais la corrélation est également positive et de même intensité entre le vote Copé et le vote pour la motion de la France moderne et humaniste. Si cela peut se comprendre car la plupart des leaders de cette motion (Jean-Pierre Raffarin, Luc Chatel, etc...) ont fait campagne pour Jean-François Copé, l'apport significatif de voix d'électeurs de cette motion, au positionnement plutôt modéré et centriste, au député-maire de Meaux, vient donc invalider l'idée selon laquelle le duel Copé/Fillon renverrait à une simple opposition entre la gauche et la droite du parti.

Enfin, la corrélation la plus significative est celle reliant positivement le vote Fillon et le vote pour la motion de la Droite Sociale, conduite par Laurent Wauquiez, principal lieutenant de François Fillon,

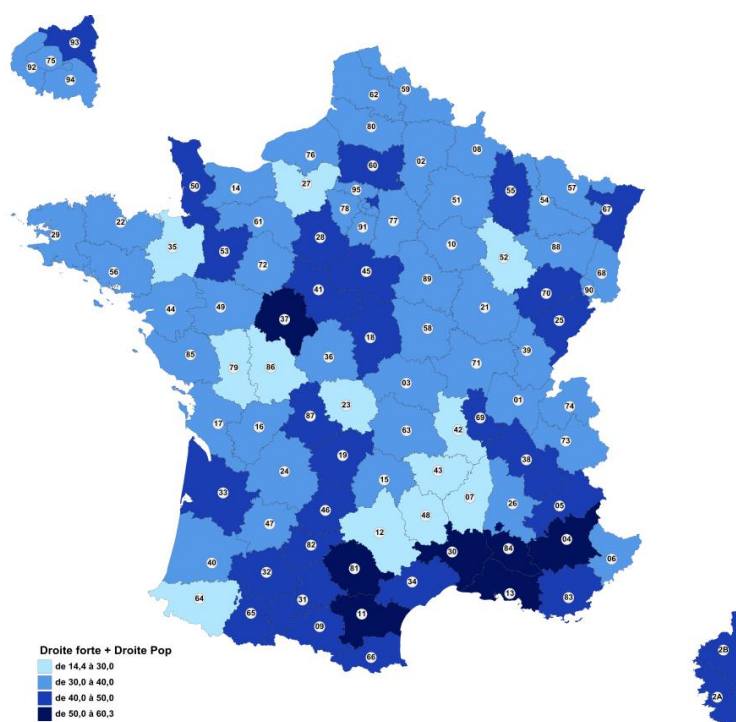
et dont les électeurs ont nettement choisi l'ancien premier Ministre. Le tableau ci-dessous synthétise ces tendances.

*Le score moyen des différentes motions
dans les départements fillonistes et copéistes*

Motions	Départements ayant placé François Fillon en tête	Départements ayant placé Jean-François Copé en tête
La Droite forte	25,5 %	30,2 %
La Droite sociale	26,6 %	19 %
La France moderne et humaniste	16 %	19,9 %
Les Gaullistes	13,6 %	11,8 %
La Droite populaire	9,4 %	11,1 %
La boîte à idées	8,9 %	9,1 %

Mais, là encore, on voit à la lecture de ces chiffres qu'il est erroné de réduire l'affrontement Copé/Fillon au clivage entre la droite et la gauche du mouvement. Ainsi, la Droite forte et la Droite populaire obtiennent à deux une moyenne non négligeable de 34,9% dans les départements ayant voté majoritairement pour François Fillon contre 41,3% dans les fédérations où Jean-François Copé s'est imposé. Inversement, si la Droite sociale a puissamment contribué au score de François Fillon, et atteint 26,6% en moyenne dans les départements fillonistes, son score est de 19% dans les départements copéistes.

Si l'on veut tenter d'appréhender le rapport de force interne à l'UMP entre les courants droitiers et les sensibilités modérées, la carte des votes Fillon et Copé n'est pas donc adaptée car loin d'être « chimiquement pure ». La carte suivante qui représente l'influence cumulée de la Droite forte et de la Droite populaire est de notre point de vue plus parlante, car elle permet de bien représenter le poids de ce bloc de droite dans les différentes fédérations.



Premier constat, qui renseigne bien sur le fait que le centre de gravité de la base militante soit clairement ancré à droite, il n’y a que dans douze fédérations que le total des deux motions les plus droitières n’atteint pas le score de 30%. Parmi ces fédérations, on dénombre les départements du sud du Massif central, acquis à Laurent Wauquiez, deux départements picto-charentais, où l’influence de Jean-Pierre Raffarin est forte et des fiefs isolés de leaders nationaux (Michèle Alliot-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques, Luc Chatel en Haute-Marne, Bruno Le Maire dans l’Eure).

Second constat, partout ailleurs, le bloc de droite franchit allègrement la barre des 30%, avec pas moins de 50 départements entre 30 et 40%, alors que ces deux motions ne bénéficiaient pourtant que d’un nombre de parrainages de parlementaires très limité.

Dernier enseignement, l’audience de ces deux courants est particulièrement forte sur tout le pourtour méditerranéen et plus largement dans tout le Grand Sud. A cela s’ajoute, l’Indre-et-Loire, où est implanté Guillaume Peltier et les autres départements de la région Centre ainsi que quelques autres fédérations éparses.

L’analyse de la participation

Il a beaucoup été question durant la campagne de l’impact de la participation sur les résultats du scrutin. Or comme le montre le tableau suivant, on ne peut pas établir de liens entre la participation et l’issue du duel.

Le taux de participation en fonction des résultats obtenus par Jean-François Copé

Score de Jean-François Copé	Taux de participation
Moins de 40 %	58,9 %
De 40 à 45 %	57,3 %
De 45 % à 50 %	57,8 %
De 50 à 55 %	56,5 %
De 55 à 60 %	58,4 %
Plus de 60 %	58,1 %

En effet, la participation a été sensiblement la même dans les départements ayant voté à moins de 40% pour Jean-François Copé (taux de participation moyen de 58,9%) et dans les fédérations l’ayant soutenu à plus de 60% (taux de participation moyen de 58,1%). Au regard de ces chiffres, on peut donc dire qu’aucun des deux candidats n’a bénéficié, a priori, de la participation ou souffert de l’abstention, la mobilisation des militants, pour ce scrutin inédit dans le parti, ayant profité aux deux camps.

Toujours à propos de la participation, nous avons mesuré lors des primaires socialistes de 2011 qu’assez logiquement, le nombre de bureaux de vote disponibles pour un volume d’électeurs potentiel donné avait eu un impact sur la participation. Plus il y avait de bureaux pour un même nombre d’électeurs, ou dit autrement plus le ratio du nombre d’électeurs potentiels par bureau était faible, et plus la participation avait été importante.

Pour l’élection interne à l’UMP, pour les 311 337 inscrits en métropole, 601 bureaux ont été mis en place soit un ratio moyen de 518 inscrits par bureau. Et on constate, que comme pour les primaires socialistes, la participation a été un peu plus forte dans les départements où le nombre d’inscrits par bureau était moins élevé. Mais l’impact pour réel qu’il soit, n’est pas décisif.

Le taux moyen de participation en fonction du ratio de nombre d'inscrits par bureau par département

Nombre d'inscrits par bureau	Taux de participation
Moins de 300	61,2 %
De 300 à 518	56,9 %
De 518 à 700	57,9 %
Plus de 700	55,8 %

De surcroît, derrière cette variable du nombre d'inscrits par bureau s'en cache en général deux autres qui sont celles de la taille de la fédération et du type de département. Les plus grosses fédérations présentent un ratio d'inscrits par bureau bien plus faible que les petites fédérations et les grosses fédérations sont situées en zone urbaine quand les plus petites correspondent à des départements ruraux voire très ruraux. Or comme pour les élections nationales, on a observé une participation plus faible dans les grandes villes (45,8% à Paris et dans les Hauts-de-Seine) alors que dans de nombreux départements ruraux, où les militants ont dû sans doute parcourir davantage de kilomètres pour aller voter, la participation a été nettement plus satisfaisante avec par exemple 67,3% dans les Hautes-Alpes, 67,3% dans le Jura ou 75,6% en Lozère. Si la question du nombre d'inscrits par bureau a donc joué, la participation à ce scrutin obéit aussi à la règle d'une moindre participation dans les grandes aires urbaines et d'une mobilisation plus forte dans les campagnes.

Se pose alors la question sensible de l'implantation des bureaux sur le territoire. Les partisans de François Fillon ont dénoncé une répartition inégalitaire des bureaux qui aurait eu pour but de favoriser la participation dans les zones réputées copéistes et *a contrario* de la freiner dans les fiefs des soutiens de l'ancien Premier ministre. Il est vrai que certaines fédérations qui ont nettement voté en sa faveur présentaient un nombre d'inscrits par bureau particulièrement élevé comme le montre le tableau ci-dessous.

Département	Nombre d'inscrits par bureau	Score de F. Fillon
Territoire de Belfort	1737	62,4 %
Alpes-Maritimes	1403	59,9 %
Paris	1323	58,5 %
Hauts-de-Seine	1280	54,9 %
Yvelines	830	59,2 %
Métropole	518	49,9 %

Le cas des Alpes-Maritimes - qui a fait couler beaucoup d'encre - est de ce point de vue assez frappant puisqu'il disposait de 11 bureaux pour 15436 inscrits (soit 1403 par bureau) quand non loin de là, dans les Bouches-du-Rhône, département ayant voté à 62% pour Jean-François Copé, on dénombrait 22 bureaux pour 12964 adhérents (soit 589 par bureau). Si la distorsion entre le nombre de bureaux attribués au regard de la taille du corps électoral est manifeste, l'incidence sur la participation n'est pas néanmoins démontrée puisqu'elle a été de 58,3% dans les Alpes-Maritimes et de 57,3% dans les Bouches du Rhône. Ces chiffres permettent donc de relativiser l'impact de ces phénomènes sur les résultats. Et de la même façon, même si des grosses fédérations fillonistes ont été moins bien loties en termes de bureaux de vote, l'analyse de ce paramètre sur l'ensemble du territoire montre que, globalement, les départements qui ont voté le plus pour Jean-François Copé ne présentent pas un nombre moyen d'inscrits par bureau différent que les fiefs de l'ancien premier Ministre.

Le nombre moyen d'inscrits par bureau selon la sensibilité de la fédération

Score de Jean-François Copé	Nombre moyen d'inscrits par bureau
Moins de 40 %	542
De 40 à 45 %	547
De 45 % à 50 %	434
De 50 à 55 %	455
De 55 à 60 %	495
Plus de 60 %	535

Dans l'hypothèse où un nouveau scrutin viendrait à être organisé, la prise en compte et le rappel de ces constats permettront peut-être de ramener un peu de sérénité et de mesure dans les commentaires et l'analyse des résultats.

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.
Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises
jerome.fourquet@ifop.com